

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Programme de la Journée du matériau bois **Le 11 mai, le matériau bois célébré pour une deuxième année d'affilée dans les Laurentides !**

Mirabel, le 11 mai 2011- Aujourd'hui, pour une deuxième année, est célébré le matériau bois au Québec. Portée et coordonnée par la Coalition BOIS Québec, cette **Journée du matériau bois** dédiée à la valorisation des différents usages du matériau bois en construction et en rénovation sera le prétexte pour de nombreux acteurs partout au Québec de mettre de l'avant leurs initiatives locales, régionales et nationales.

La fierté de choisir le bois

Par cette journée, la Coalition BOIS Québec souhaite promouvoir auprès des Québécois l'utilisation du bois comme un moyen d'atteindre les cibles que le Québec s'est fixées en matière de réduction de gaz à effet de serre et une façon concrète de stimuler l'économie du Québec. La Coalition veut également accroître le sentiment de fierté chez les Québécois à utiliser une ressource renouvelable, recyclable, réutilisable et locale et ainsi contribuer directement à bonifier l'économie du Québec.

Le bois est le champion toute catégorie quant à son impact dans le cadre d'une analyse de cycle de vie. Il peut également améliorer la performance énergétique des bâtiments en raison de sa faible conductivité thermique. De plus, il se distingue par le fait qu'il est le seul matériau qui puisse stocker du carbone et abaisser les niveaux d'émissions de GES. Aucun autre matériau concurrent ne peut prétendre détenir autant d'atouts pour aider le Québec dans sa lutte aux changements climatiques.

À ce jour, une trentaine d'entreprises, d'organismes et d'institutions municipales de la région ont signé la Charte de la Coalition BOIS Québec. Par cette action, les organisations signataires adhèrent à des principes directeurs généraux d'utilisation du bois dans la construction, principes basés sur le développement durable et sur la lutte aux changements climatiques.

Soulignons que la Table Forêt Laurentides, Signature Bois Laurentides, Laurentides Économique, le Conseil régional de l'environnement (CRE) et la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire unissent leurs efforts pour accroître l'utilisation du bois certifié dans toutes les constructions résidentielles et non résidentielles.

La programmation de la journée

La certification forestière

À l'Aéroport international de Mont-Tremblant situé à La Macaza, la région des Laurentides est l'hôte aujourd'hui d'une activité réunissant des représentants de deux organismes non gouvernementaux de certification : *Forest Stewardship Council* (FSC) et *Sustainable Forestry Initiative* (SFI). Elle reçoit également un représentant de Rona qui offre, dans ses succursales, des produits certifiés qui ont fait l'objet d'une analyse de cycle de vie. De surcroît, la région salue le partenariat développé avec le CRE qui endosse l'utilisation maximale du bois certifié dans toutes les constructions. La directrice générale du CRE, Anne Léger, prend également la parole pour sensibiliser les invités à l'importance d'utiliser du bois certifié.

Selon Serge Larivière, président-directeur général de l'Aéroport international de Mont-Tremblant, ambassadeur *Je touche du bois!* de la Coalition BOIS Québec et hôte de l'événement, « *la région des Laurentides, dont 88 % du territoire public est certifié FSC, concourt à la vitalité de l'économie québécoise et à la lutte aux changements climatiques. L'an prochain, on atteindra la certification des forêts privées de la région.*

Ainsi, la région sera en tête de peloton à l'égard de la gestion durable et responsable de ses forêts, ressources naturelles renouvelables de première importance.»

Une augmentation de 33 % de la construction non résidentielle en bois !

Le 24 février dernier, la Coalition BOIS Québec et le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (cecobois) ont annoncé que l'usage du bois est en croissance au Québec et l'atteinte des objectifs de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec, lancée en 2008, qui consiste à faire passer le nombre de bâtiments en bois de 15 % à 30 % d'ici 2014, est sur la bonne voie. En effet, la proportion des mises en chantier non résidentielles utilisant du bois de charpente a augmenté de 5 points de pourcentage en trois ans.

« Cette augmentation significative représente 33 % de notre objectif à atteindre d'ici 2014, amenant le nombre total de mises en chantier non résidentielles en bois à 20 %. Cela représente des retombées de l'ordre de 25 M \$ pour les fabricants de bois de structure. La substitution de matériaux plus énergivores par le bois a également permis la réduction des émissions de gaz à effet de serre de près de 38 000 tonnes de CO₂ », a déclaré Robert Beauregard, président de la Coalition BOIS Québec.

L'ensemble de la programmation peut être consulté sur le site Internet de la Coalition au www.coalitionbois.org

À PROPOS DE LA COALITION BOIS QUÉBEC

Organisme autonome, la Coalition BOIS Québec est née dans la foulée de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec adoptée en mai 2008 par le gouvernement du Québec. Elle constitue le lieu de rassemblement et le point de contact privilégié de tous les intervenants souhaitant contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'économie québécoise par l'utilisation accrue du matériau bois dans la construction.

www.coalitionbois.org

- 30 -

Source :

Geneviève Mathieu
Directrice des communications publiques
Coalition BOIS Québec
Cell. : 418 953-6385
Courriel : gmathieu@coalitionbois.org

Renseignements :

Mélissa Thibault
Coordonnatrice
Table Forêt Laurentides
Téléphone : 819 623-9765
Courriel : mthibault@tableforet.ca